



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève - Suisse
www.ipu.org

Déclaration du Comité exécutif à l'occasion du 125^{ème} anniversaire de l'UIP

Genève, le 30 juin 2014

Nous, membres du Comité exécutif, sommes réunis à Genève en ce 30 juin, pour célébrer un moment mémorable – le 125^{ème} anniversaire de notre organisation, l'Union interparlementaire (UIP), organisation mondiale des parlements et des parlementaires.

Nous souhaitons réaffirmer l'idéal de nos fondateurs, qui était de bâtir un monde où règnent la paix et la stabilité. Nous réaffirmons les valeurs essentielles qui président à l'action de notre organisation depuis plus d'un siècle : la démocratie, le multilatéralisme, le dialogue politique et la négociation. Ce sont ces valeurs qui continueront à guider notre organisation dans l'avenir.

Doyenne des organisations politiques multilatérales, l'UIP est à l'origine du multilatéralisme structuré que nous connaissons aujourd'hui. Elle a joué un rôle décisif dans la création de la Cour permanente d'arbitrage à La Haye, prônant l'arbitrage pour prévenir les conflits. Sa vision du monde a largement contribué à la création de la Société des Nations et, par la suite, de l'Organisation des Nations Unies.

Nous sommes fiers des réalisations nombreuses et remarquables que l'UIP a accumulées au fil des années, renforçant les capacités des parlements et apportant la démocratie parlementaire partout dans le monde. Notre organisation est toujours à l'avant-garde dans plusieurs domaines, tels que la promotion de l'égalité des sexes, la représentation politique des minorités et la participation des jeunes au processus démocratique.

Au fil des années, l'UIP a su nouer avec l'ONU un partenariat solide qui profite aux deux organisations et elle est résolue à le nourrir et à le développer encore. Elle a mobilisé ses Membres autour des Objectifs du Millénaire pour le développement et fera de même avec les objectifs de développement durable, dans l'après-2015. Chaque fois que cela sera possible, elle défendra l'idée de donner une dimension ou une composante parlementaire aux grandes conférences des Nations Unies. Elle veut en outre encourager les parlements à exercer scrupuleusement leur fonction de contrôle afin de s'assurer que les gouvernements honorent leurs engagements internationaux.

L'UIP continuera, par le truchement de ses organes et comités spécialisés, à jouer un rôle de médiateur dans les situations opposant différentes parties. Elle veut, par ses Assemblées, continuer à offrir un cadre sans équivalent au dialogue politique et à la diplomatie parlementaire. L'UIP ne faillira pas à son engagement de défendre les droits de l'homme des parlementaires qui continuent malheureusement à faire l'objet de persécutions et à voir leurs droits bafoués. Elle n'aura pas de répit tant que l'égalité hommes-femmes ne sera pas devenue réalité et qu'il n'aura pas été mis fin à la violence envers les femmes.

En cette heureuse occasion, nous rendons hommage à notre organisation, l'UIP, et nous engageons à mettre en avant son travail, à lui donner davantage de visibilité et à renforcer sa stature sur la scène internationale. Forts des 164 parlements que nous comptons à ce jour parmi nos Membres, nous avons pour objectif de faire de l'UIP l'organisation mondiale des parlements au sens le plus strict en visant l'universalité et en imprimant notre marque sur la scène mondiale, au service de la paix et de la démocratie.